



Pétro-Canada pour l'assistance internationale

Un nouveau concept en coopération internationale

VU le nombre de nouveaux concepts mis de l'avant dans le Programme énergétique national annoncé en octobre 1980, il n'est guère surprenant qu'un de ses éléments les plus novateurs soit passé à peu près inaperçu pendant près d'un an.

En effet, on y annonçait la création d'une nouvelle société d'Etat, Petro-Canada International (rebaptisée depuis Petro-Canada pour l'assistance internationale). Filiale de la compagnie pétrolière nationale, la nouvelle société serait appelée à mettre les compétences de sociétés du secteur privé canadien au service des pays du Tiers monde dont les économies, tributaires du pétrole, sont à bout de souffle. Elle devrait les aider à s'affranchir progressivement des importations de pétrole et de gaz qui drainent peu à peu leurs réserves de devises et étouffent la croissance de leur économie.

Il fallut attendre la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à Nairobi, en août 1981, avant que le Premier ministre Trudeau ne révèle le mandat de Petro-Canada International. Il s'agissait effectivement d'une formule novatrice : tandis que la plupart des pays occidentaux, sans oublier la Banque mondiale elle-même, envisageaient de doter leurs organismes d'aide de filiales énergétiques pour fournir au Tiers monde l'aide dont il avait désespérément besoin dans les secteurs du pétrole et du gaz, le Canada dotait plutôt sa compagnie pétrolière nationale d'un mécanisme d'aide.

Cette formule devrait donner à Petro-Canada International, ou PCI comme on l'appelle maintenant dans les milieux internationaux, un double avantage comparativement aux autres institutions de prêt œuvrant dans le domaine de l'aide. La société mère lui assurerait une capacité opérationnelle,

la libérant du même coup du lourd processus bureaucratique qui, dans la plupart des organismes gouvernementaux d'aide, exige un délai de démarrage de deux à trois ans en amont des projets.

L'automne dernier, à peine un an après l'annonce du Programme énergétique national, PCI commença à s'installer à Ottawa. Vu son rôle, qui est de catalyser la participation du secteur privé et de conseiller des poli-

tiques à la société mère, l'appareil administratif est réduit à l'essentiel. Il y aura en tout trois bureaux où travailleront le président du Conseil d'administration et premier directeur, l'ancien ambassadeur du Canada à Washington, M. Peter Towe, et un vice-président, M. Georges Léger, qui travaillait auparavant pour la PEX, société d'exploitation de Petro-Canada.

M. Towe hésite quelque peu à dévoiler ses idées sur la façon dont



● M. Peter Towe (à droite) est le premier président de Pétro-Canada pour l'assistance internationale. Il est assisté par M. Georges Léger, vice-président de cette société d'Etat.